

SÉANCE DU 03 JUIN 2025 (12 conseillers présents)

1– DELIBERATIONS APPROUVEES

- La convention Transport Scolaire – Nouvelle Aquitaine
 - o La Région Nouvelle-Aquitaine a mis en place un nouveau dispositif d'aide à l'emploi d'accompagnateur à compter de la rentrée 2025 et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire 2027-2028. Pour notre Commune les modalités de l'ancien dispositif sont maintenues, « éligibilité à la subvention régionale dès lors qu'un enfant en maternelle est inscrit dans l'année scolaire en cours, au transport scolaire régional desservant notre école ».
 - o La Commune continue de participer aux frais de transport des familles à hauteur de 50%. Le circuit du minibus sur la Commune est maintenu. Il comprend 6 arrêts.
- La révision du devis SDEER pour l'opération d'éclairage public Paunaud Jorignac couplée avec l'enfouissement des réseaux.

Le montant du dossier modifié est de 68 827 € pour 25 points lumineux. Cette augmentation de 20% provient pour 11% de la revalorisation des prestations entre 2023 et 2026 et du complément lié à l'application des nouveaux coefficients de révision des marchés pluriannuels du SDEER.

La part communale représente 50% du montant modifié pour 34 413 € qui sera échelonné sur 5 ans soit 6 883 € / an.
- La participation communale à la sortie scolaire de la classe de CM2 au collège Jules Ferry de Gémézac coût du transport 143 € dont 80% pris en charge par la Commune.

2– Travaux

- En voirie
 - o Intervention du Syndicat de Voirie pour finaliser les 5 015m2 de point à temps automatique après la mise en place des travaux préparatoires par les employés communaux.
 - o Démarrage fin mars des travaux d'investissement par l'entreprise Picoulet dans le secteur du Chaillaud (chemin de Fraigne + Allée du Parc)
 - o Aménagement de la circulation rue de l'Ancienne Gare en juin.
- A l'école
 - o Déroulé du chantier participatif de la renaturation de la cour de l'école entre le 24 et 27 mai (peinture, installation des bacs de culture)

Les travaux de désimperméabilisation sont programmés en juillet
- Local 12, rue de la Seudre
 - o Quelques travaux restent à réaliser
 - par les entreprises (électricité – branchement Enedis – carrelage – sol de l'auvent)
 - par les employés (peinture – sanitaires)